



Versailles, le 26 septembre 2019

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

Géraldine CARAYOL, IA-IPR Biotechnologies-
biochimie-génie biologique

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
biotechnologies-biochimie génie biologique

S/c Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Objet : Lettre de rentrée

Géraldine CARAYOL
Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique
Régionale
Biotechnologies biochimie
génie biologique
Geraldine.carayol@ac-
versailles.fr

Chères et chers collègues

En cette période de rentrée, je souhaite partager avec vous quelques informations concernant l'année 2019-2020.

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants, titulaires, stagiaires ou contractuels qui découvrent notre académie et parfois notre discipline. Je remercie chacun et chacune d'entre vous pour l'accueil que vous leur réservez, et tout particulièrement celles et ceux qui s'engagent pour les accompagner au mieux dans leur prise de fonction : les enseignants tuteurs de stagiaires ou de contractuels, ainsi que Christelle MARCHAND et Sabine ORSONI qui assureront le suivi des enseignants contractuels. Sabine ORSONI reprend également cette année la fonction de formatrice académique du réseau tuteurs (FA-RT). Je la remercie d'avoir accepté d'animer les deux réseaux de tuteurs d'enseignants stagiaires et d'enseignants contractuels et tiens à exprimer ma reconnaissance à Charlotte VERNIER, qui a assuré la fonction de FA-RT durant plusieurs années, pour la qualité de sa réflexion sur l'accompagnement qu'elle a partagée avec les enseignants qu'elle a accompagnés.

Cette année 2019-2020 est celle de la mise en œuvre de la réforme du lycée : après la publication des nouveaux programmes de 1^{ère} et de terminale STL-biotechnologies et ST2S, vous avez certainement pris connaissance des horaires et modalités d'évaluation à l'examen des différents enseignements de spécialités des séries technologiques dans lesquelles vous intervenez : STL, ST2S et STHR. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur [éduscol](#) ou sur [le site académique disciplinaire](#), et notamment :

- l'arrêté du 22 Juillet 2019 publié [au journal officiel 0181 du 6 aout 2019](#) et au BOEN du 19 septembre 2019 qui précise la **nature et la durée des épreuves terminales** du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021

Tél. 01 30 83 40 42
Tcp.01 30 83 47 71
Port : 06 45 42 57 46



2 / 5

Plusieurs d'entre vous se sont mobilisés sur la rédaction d'un sujet d'épreuve commune de contrôle continu (E3C) de biochimie-biologie. Je sais combien l'investissement, en réflexion et en temps, qu'ils ont fourni est important et je tiens à souligner la qualité du travail effectué par chacun des contributeurs de la banque nationale de sujet.

Plusieurs animations sont prévues dans le cadre de la réforme, en interdisciplinarité pour l'enseignement de P-BPH en série ST2S, ou pour le nouvel enseignement d'ETLV en STL et ST2S. Une animation aura lieu au second semestre sur le nouveau programme de biochimie-biologie-biotechnologies de terminale STL-biotechnologies. Vous trouverez, sur le site académique, des [ressources académiques en ETLV](#), aussi bien pour la série ST2S que pour la série STL, la finalité de l'enseignement ainsi que ses modalités d'évaluation ayant changé profondément dans le cadre de la réforme. Le site éducol héberge plusieurs ressources d'accompagnement pour l'enseignement en série [STL-biotechnologies](#) ou en [série ST2S](#). Il s'enrichira encore ; je vous invite à le consulter fréquemment.

Concernant les collègues de BTS de biologie appliquée, une formation dédiée à chaque spécialité de BTS sera organisée cette année réunissant l'ensemble des collègues intervenant en BTS de Créteil, Paris et Versailles, afin de faire partager à tous le produit de la réflexion menée depuis plusieurs années par le groupe de travail interacadémique sur l'évaluation en CCF et en soutenance.

La formation continue est un axe essentiel du développement professionnel. Au-delà du PAF disciplinaire sur lequel vous êtes informés régulièrement par Sabine ORSONI, au travers de ses fonctions de coordonnatrice pour la formation continue, je vous encourage à vous intéresser aux formations ouvertes aux enseignants quelle que soit leur discipline d'appartenance, notamment celles portant cette année sur [l'inclusion](#), grande priorité nationale, ainsi qu'aux offres de structures indépendantes du PAF : le [CEFPEP](#) et « [professeurs en entreprises](#) ».

L'année dernière, les membres du groupe d'expérimentation pédagogique GEP-biotechnologies pilotés par Marie JIDENKO ont mené un projet de grande ampleur à destination de l'ensemble des enseignants de biotechnologies-biochimie génie biologique de l'académique en organisant [un forum sur le numérique dans nos enseignements](#). Pour plusieurs d'entre vous qui exercez dans un établissement doté cette année par la région en tablette ou ordinateur, c'est l'occasion d'expérimenter certaines pratiques pédagogiques que vous ont partagées les collègues du GEP-biotechnologies et qui vous semblent pertinentes. Quelques enseignants n'ont pas pu se rendre à ce forum l'année dernière ; une dernière session du NumBiotech aura lieu en novembre à leur intention. Cette année, Marie JIDENKO assurera les missions d'Interlocutrice Académique pour le Numérique et Amandine GUILLoux pilotera le groupe GEP-Biotechnologies. Je les remercie toutes les deux, ainsi que l'ensemble des collègues qui se sont investis dans le GEP, pour le dynamisme dont ils ont fait preuve pour organiser ce forum et contribuer à faire évoluer notre réflexion sur ce que peut apporter le numérique dans les pratiques pédagogiques.



3 / 5

La promotion des séries technologiques doit être renforcée. Je solliciterai rapidement les DDF et les professeurs coordonnateurs pour disposer d'éléments précis sur les poursuites d'études après la série STL et illustrer l'adéquation des séries technologiques avec des poursuites d'études ambitieuses dans le supérieur. Les outils d'aide à l'orientation entre voie générale et voie technologique, STL et ST2S, sont en cours de conception avec plusieurs collègues de l'académie. Je vous proposerai également de coordonner les actions de promotion des séries technologiques. Enfin, les projets que vous menez avec vos élèves révèlent la qualité de votre accompagnement, les atouts des élèves de la voie technologique et la richesse de la formation. Ils doivent être portés à la connaissance des élèves et des parents d'élèves. Je vous invite à les faire connaître en me soumettant des propositions d'articles que Stéphane BATON mettra en ligne sur le site académique. Les projets partagés par vos collègues sur le site académique illustrent combien l'enseignement par projet peut contribuer au développement des compétences orales, par exemple dans le cadre des projets en partenariat avec les savanturiers conduisant à la participation à un [congrès](#) ou à la production d'un [support oral](#). **La préparation des élèves à l'oral** constituera l'un de nos axes de travail cette année. Je vous encourage à lire le [rapport Delhay](#) dans lequel vous trouverez des pistes de réflexion sur le travail de l'oral avec les élèves, travail qui ne doit pas être cantonné à la fin de l'année de terminale.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année scolaire riche en expériences et en satisfactions professionnelles, et j'aurai plaisir à travailler à vos côtés, au service de la réussite de tous les élèves.

Géraldine CARAYOL,
IA-IPR Biotechnologies-biochimie génie biologique

Rappel important : Vous disposez d'une adresse électronique académique; la communication institutionnelle passe par cette voie. Pensez à la consulter régulièrement.



4 / 5

Lettre commune de rentrée des IA IPR de l'académie de Versailles

En cette rentrée 2019, la promotion des élèves « Baccalauréat 2021 » entre en première générale ou technologique au nouveau lycée. Le travail conduit au sein des établissements a permis à 92,5 % des lycées publics de l'académie de proposer, dans la voie générale, sept enseignements de spécialité ou plus et les élèves se sont emparés de cette diversité nouvelle en choisissant un large panel de combinaisons d'enseignements. La publication des [programmes de classe terminale](#) cet été clarifie les parcours et aidera tous les acteurs à se projeter progressivement dans l'année de terminale.

La réforme du baccalauréat général et technologique introduit en classe de terminale un oral final de vingt minutes couronnant ainsi un parcours qui déploie progressivement ces compétences sur l'ensemble de la scolarité. Reconnu comme une responsabilité partagée, l'oral doit plus que jamais faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline au sein de la classe et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire.

Les modalités d'organisation des épreuves communes du contrôle continu ont été explicitées ([BO du 25 juillet 2019](#)) ; les établissements et les équipes disposent désormais du cadre dans lequel les élèves seront évalués. Ces nouvelles modalités engagent à repenser les pratiques évaluatives et notamment la programmation des évaluations en classes de seconde et de première.

A tous les niveaux d'apprentissage, les évaluations nationales (en CP, CE1, 6ème et les tests de positionnement en seconde) participent d'une culture partagée de l'évaluation mettant l'accent sur sa dimension formative essentielle. Ces évaluations ont été repensées en 6^{ème} et en seconde afin de vous fournir des repères plus pertinents sur les acquis de vos élèves. Ils complètent vos constats et vous permettent de répondre au plus près des besoins de chaque élève.

Le dispositif « devoirs faits » au collège est un levier puissant pour aider chaque élève à gagner en confiance et à construire son autonomie. Il questionne également les pratiques pédagogiques, auxquelles il ne peut qu'être étroitement associé. Il fait l'objet d'un nouveau plan d'actions académique qui a vocation notamment, à partir des expériences qui ont été menées, à déployer et mobiliser des partenariats et renforcer le lien école-élèves-familles. Des ressources



académiques ont été élaborées afin d'alimenter vos réflexions à ce sujet ; une page leur sera dédiée très prochainement sur le site académique.

5 / 5

L'académie, déjà fortement engagée dans l'[éducation au développement durable](#), s'inscrit dans la nouvelle phase de généralisation de l'EDD engagée par le Ministère de l'Education Nationale. Cette dynamique favorise l'engagement et la responsabilisation des élèves. Amenés ainsi à être pleinement acteurs de leurs apprentissages, collégiens et lycéens construisent et renforcent savoirs disciplinaires et compétences transversales tout au long du travail de conception, de mise en œuvre et de valorisation des projets conduits dans les établissements.

Les corps d'inspection sont mobilisés et à vos côtés dans la mise en œuvre des réformes, dans la conduite d'expérimentations que vous pouvez mener auprès de vos élèves, dans la réflexion pédagogique et didactique que vous engagez au quotidien, individuellement et collectivement. Afin d'accompagner votre travail et en complément des animations pédagogiques organisées et ressources produites, les corps d'inspection ont également initié depuis janvier 2019 une publication régulière de lettres thématiques qui se poursuivra cette année (lettres déjà parues sur les langues vivantes, les langues et cultures de l'antiquité ; lettres à paraître, entre autres, sur les séries technologiques, les compétences d'oral et l'évaluation).

L'accompagnement de votre parcours professionnel demeure une priorité. Les rendez-vous de carrière, désormais programmés dans le respect d'un délai de 15 jours (et non plus 30 jours), constituent des temps d'échanges essentiels sur la carrière de chacune et chacun.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.